



Oubli d'articles dans mon caddie

Par **Pepitte**, le **29/12/2011** à **15:32**

Bonjour,

Bonjour,

En faisant les courses pour 2 personnes, j'ai séparé mes courses des siennes. A la caisse, j'ai oublié les courses de l'autre personne. Je précise que j'étais perturbé.

L'agent de sécurité m'a interpellé. J'ai de suite reconnu mon étourderie et j'ai réglé les articles oubliés.

Le directeur du magasin a appelé la gendarmerie et je suis aujourd'hui accusé de vol chose que je n'ai pas voulu reconnaître.

Qu'est ce que je risque?

Merci de vos réponses.

Par **pat76**, le **29/12/2011** à **16:02**

Bonjour

Une convocation au palais de justice pour un rappel à l'ordre.

Par **Pepitte**, le **30/12/2011** à **11:35**

Merci pour votre réponse.